

<b>Zeitschrift:</b>	Ingénieurs et architectes suisses
<b>Band:</b>	112 (1986)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Assainir l'assainissement: à propos de la pollution par la dépollution (suite et fin)
<b>Autor:</b>	Sauer, Jean-Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-75987">https://doi.org/10.5169/seals-75987</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

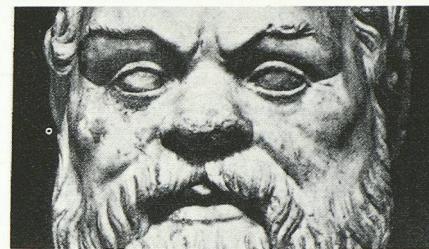
**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Assainir l'assainissement

## A propos de la pollution par la dépollution (suite et fin<sup>1</sup>)

par Jean-Jacques Sauer, Lausanne



Avant le nez de Cléopâtre, celui de Socrate.



### 3. Des tâches et des rôles

La question, comme toutes les questions sur l'homme, vient en droite ligne de Socrate : pourquoi l'homme, puisque nul n'est mauvais ou méchant volontairement, se trompe-t-il si souvent et si gravement ?

Et Socrate de se moquer d'Alcibiade, le bellâtre qui lançait les nouvelles modes à Athènes, en lui démontrant que son gros nez aux narines largement ouvertes était plus beau que le nez à la finesse de profil grec du jeune homme ; c'est que le mien, disait-il, est ouvert sur les parfums du monde !

Le philosophe aurait pu commenter : c'est que je n'ai pas de préjugé et que je suis comme la peste l'ambition et la précipitation ; il me suffit de comprendre à quoi servent les choses dans le cours de leur devenir.

Qu'avons-nous fait à tant produire de déchets ? Qu'avons-nous fait à si mal comprendre leur cours, à refuser de rendre les matériaux à leur source ?

Et maintenant que le désordre que nous avons semé dans notre milieu de vie nous retombe sur la santé, nous commençons à comprendre qu'il faut respecter l'ordre des choses.

Reconnaissons aussi que s'il nous coûte cher de nous débarrasser si mal de nos deux millions et demi de tonnes d'ordu-

res par année en Suisse, nous ferons volontiers l'effort de rendre tous ces objets usagés à leurs fabricants, quitte à eux de penser à la forme de récupération qui leur convient.

Déjà, dans plusieurs pays, tous les emballages à liquides doivent être consignés. La tâche générale est de ne plus nuire au milieu de vie et à la santé des vivants dans leur ensemble.

Mais il y a là derrière ce qu'on peut appeler *la santé des ressources* : que chaque matériaux retrouve une place en attendant une nouvelle utilisation.

Ce qui fonctionne pour le verre et le papier, et peut encore être perfectionné, peut aussi bien s'appliquer aux matières plastiques – puisque les procédés existent et les plastiques par catégories ou en vrac peuvent être recyclés – pour les métaux, et évidemment pour la matière organique des restes de cuisine et de jardin, qui doivent être rendus au sol, au moment où la qualité de celui-ci a besoin d'être reconstituée.

Les déchets spéciaux contenant des composants plus ou moins dangereux doivent tous retourner au fabricant ; il reste alors le problème des détritus comme les tessons et débris de matière minérale, le contenu du cendrier et du sac à poussière de l'aspirateur : il restera toujours quelques menus éléments à mettre en décharge, pour servir à des comblements ou remblais, mais ce pourrait être ramené à quelques kilos par ménage par an. De fait le souci de récupération est simplement le complément de la consommation, il faut le comprendre au départ si l'on

veut vivre dans un monde libre de nuisances et d'encombrement inutile.

On a trop souvent défini le déchet comme un objet sans valeur actuelle ou de valeur négative : le fait est que tout matériau peut continuer sa vie de matériau si on y pense au départ avec une autre mentalité que celle de la précipitation guerrière ou de survie.

La maxime de notre temps devrait être : la guerre est finie, prenons le temps de réfléchir à mieux gérer notre monde, ou pour reprendre le mot de René Dubos : à courtiser non seulement la terre que l'on cultive, mais toutes les ressources d'aujourd'hui et de demain.

#### 3.1 Tâche et rôle des politiques

Le gouvernement anglais a nommé le 15 avril 1985 un ministre du recyclage, évidemment un ancien haut fonctionnaire du ministère de l'économie et du commerce, David Trippier. Le président des Amis de la terre en Angleterre a regretté qu'il ne s'agisse pas d'une section du ministère de l'environnement et a souhaité que l'on aide financièrement les autorités locales à mettre au point des programmes de récupération, d'entente avec le «UK Reclamation Council»<sup>2</sup>. Il s'agit en fait d'un problème de ressources nationales, de balance commerciale, de sécurité aussi par le taux d'auto approvisionnement. Les Etats savent aussi que la circulation des ressources dans le pays donne du travail ; il y a trop de bonnes raisons d'y prendre garde pour insister.

L'article 2 de notre loi sur la protection de l'environnement du 7 octobre 1983 pose le principe de causalité suivant : celui qui est à l'origine d'une mesure prescrite par la présente loi en supporte les frais. On en est donc plus au primitif : pollueur-payeur ; on demande à celui qui doit prendre des précautions d'en supporter le coût. Remarquons qu'en fait il ne s'agit plus de sanction, celles-ci devenant pénales, mais il s'agit d'économie bien comprise, la santé publique étant un devoir de toute entreprise de production tant en ce qui concerne sa sauvegarde que sa promotion. Mais il est clair aussi qu'un principe de saine gestion de la ressource mise en œuvre dans une fabrication modifiera l'état d'esprit de l'entrepreneur, ce qui devrait être la finalité et le résultat de cette loi.

C'est dans ce sens qu'il faut espérer que le retard pris dans l'édition de certaines ordonnances permettra finalement d'aller plus loin, les esprits mûrissant pendant ce temps.

<sup>1</sup> Ingénieurs et architectes suisses n° 9 du 10 avril 1986, p. 125.

<sup>2</sup> Recycling, a wasted chance, The times, April 16, 1985, p. 14.

### 3.2 Tâches et rôle des scientifiques

L'obstination avec laquelle les scientifiques ont appliqué de vieux remèdes à de nouvelles maladies tient de la méthode Coué et du remède de bonne femme, comme de l'idée que ce qui est cuit est propre. Si la vie résiste mal au manque continu d'hygiène, il faut quand même savoir que l'élimination des microbes ne donne pas la qualité de vie. Les principes de la nature et de la vie découlent de la circulation qui animait le milieu de la surface terrestre où la vie a pu apparaître. Ces cycles journaliers et saisonniers ont façonné les perceptions des êtres doués de perception ; on se demande parfois si la formation à but scientifique accorde l'importance nécessaire à l'observation du terrain où agir, et pour observer, il faut percevoir.

Les autorités de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ont, elles, bien perçu l'importance du problème et avaient demandé en 1973 à l'organe concerné de préparer un projet dit d'Ecole en matière de recyclage, intéressant de nombreux secteurs des fabrications et des matériaux ; mais faute de répondant, la réalisation ne suivit pas, et bien malgré elle, l'EPFL vit l'écart entre le problème et l'action continuer à se creuser.

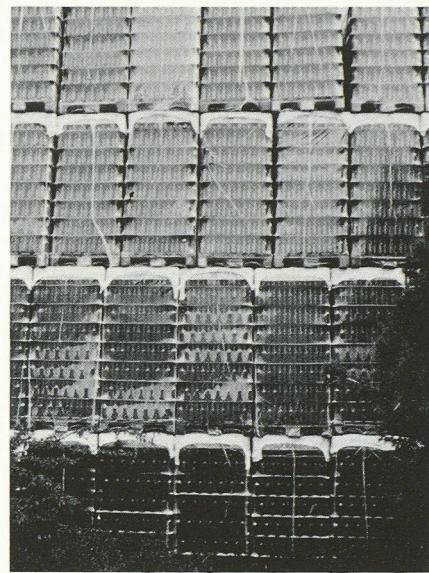
La recherche pour promouvoir la capacité de recyclage et les encouragements aux efforts seront de plus en plus nécessaires, et ont déjà été rencontrés à la même époque ; mais la même conjonction a produit les mêmes effets malheureux. Pourtant ce sera une voie utile à faire revenir la recherche officielle dans le bon aiguillage, celui de REOVA (la recherche écologique orientée vers l'action<sup>3)</sup>). La nécessité donnera à l'autorité politique et universitaire des armes pour vaincre enfin certaines inerties coupables.

<sup>3</sup> Programme de l'Association suisse pour la recherche sur l'environnement depuis 1983.

### 3.3 Tâches et rôles des autorités communales et cantonales

Les collectivités régionales et locales se trouvent devant les questions que posent la pratique de la collecte séparée des déchets des ménages et l'acheminement de ces déchets, et du traitement des déchets non récupérables et perdus pour toute solution économique et écologiquement correcte.

La collecte séparée est entrée dans les mœurs avec le verre et le papier. J'ai pu en suivre l'évolution depuis plus de douze ans ; on connaît bien maintenant les points sur lesquels quelques informations supplémentaires rendraient le résultat plus utile pour les récupérateurs. De même, ayant eu l'occasion de réaliser une collecte séparée de matière plastique à Morges en 1973 déjà, en liaison avec les industries suisses des matières plastiques (ASKI), on a constaté que la collaboration des ménages était acquise ; elle n'a fait que se confirmer avec les autres matériaux. On peut donc essayer de réaliser la suppression de la poubelle dans des quartiers, après information et consultation de la population. En même temps, il s'agit de mettre à l'essai les groupes de conteneurs pour les déchets dont on doit pouvoir se débarrasser fréquemment (*déchets perdus et ordures, matière organique sous formes d'épluchures et de restes de cuisine et de jardin, et déchets spéciaux comme l'huile ou les piles*), alors que les déchets provenant surtout de l'emballage comme le verre, le papier et les plastiques devront être rapportés au fournisseur de ces emballages aux ménages, c'est-à-dire le commerce de distribution. Si l'on en croit la direction de la Migros présentant ses comptes pour 1985 le 19 février dernier, elle sera prête à donner la preuve de sa volonté en installant la première les conteneurs et bennes pour le retour du verre non consigné, du papier et du plastique ; les autres seront tenus d'assurer eux aussi ce nouveau et essentiel service à la clientèle.



Les communes groupées dans des associations pour l'incinération ou la mise en décharge seront soulagées de voir les installations beaucoup moins sollicitées. Il s'agit de se tourner vers les équipements de collecte de conteneurs, ce qui représente du même coup la fin de la levée des poubelles, c'est-à-dire la réorganisation et l'allégement considérable du service de levée des déchets.

Les commerces qui recueilleront papier, verre et plastique se mettront en relation directement avec les récupérateurs intéressés.

Les communes auront à résoudre le problème de la levée des conteneurs de matière organique pour le compost, ce qui exigeira un service fréquent en été, et probablement une installation souvent intercommunale pour la maturation et l'écoulement du produit fini, dans des endroits adéquats.

Les solutions pour les produits spéciaux seront envisagées de manière expérimentale, loin des préjugés de toute sorte. Restent les déchets perdus, les irrécupérables ; cette catégorie retiendra toute mon attention, parce que c'est elle qui dira les points sur lesquels les efforts les plus grands restent à faire par les différents partenaires de la production des déchets, sous l'œil bienveillant de la FRC, de ses économistes et des ses «déchétologues».

Le but de l'attention portée à cette catégorie de malheur sera naturellement d'examiner les possibilités de réduire ces résidus à la quantité la plus minime possible, et cela demandera beaucoup d'information et de négociation avec toute la chaîne des intéressés et concernés.

### 3.4 Les tâches et le rôle des ménages

Il y a en Suisse deux millions et demi de ménages, c'est-à-dire environ autant de producteurs de déchets et, s'il n'y avait pas les conteneurs des immeubles locatifs, on dirait autant de poubelles.

Si les ménages s'approvisionnent, oserait-on leur proposer le terme de «déprovisionner» pour dire : se débarrasser des



emballages et déchets, signifiant par là que toute opération de consommation est suivie de son contraire et qu'il s'agit d'accomplir intelligemment l'opération complémentaire de retour. C'est le premier pas du retour au cycle des produits, après quoi les fabricants, notamment de produits nocifs ou dangereux, tout comme les fabricants d'emballages, auraient mauvaise grâce de ne pas suivre le meilleur des exemples, celui qui vient de la base, vous avez bien lu : la base.

L'important, c'est l'information et le dialogue avec ceux qui auront quelques difficultés à changer d'habitudes. Il est évident que des problèmes se poseront parfois aux personnes seules, âgées ou malades, mais l'opération approvisionnement se poursuit sûrement, alors il faudra simplement penser au complément.

Le textile ? Le ramassage fonctionne si bien que peu s'en perd, donc aussi peu à changer.

### 3.5 Une ambition pour l'industrie et la distribution :

*Emballage et déchet 2000 = vers une pollution zéro*

Les déchets sont tous constitués d'éléments qui sont entrés dans le ménage au fond du panier ou du sac à commission. Ils découlent donc de l'achat des produits, donc de leur fabrication et de leur conditionnement. C'est donc au stade de la fabrication et de l'emballage que la plus forte contribution à la diminution des déchets peut être obtenue. Les maisons spécialisées dans la production d'emballages ont un rôle primordial à jouer là. La perspective peut sembler bien nouvelle de remettre à sa place l'économie dans le sens de non gaspillage et juste mesure du nécessaire, mais dans les cycles de la vie sociale, les moments de retour au calme et à la qualité de vie (voir le rapport de la commission W. Jucker, des questions conjoncturelles : Croissance qualitative) dont on a parlé le 13 février dernier, constituent la phase d'évolution créatrice.

Les milieux de l'industrie et du commerce concernés y verront-ils une belle et noble ambition, ou un excessif défi ? La population est suffisamment informée pour se sentir concernée. Ce qu'il lui faut maintenant, ce sont les moyens pratiques de contribuer à cette diminution de pollution : moins de déchets entrant dans le ménage, la possibilité de rapporter les emballages là où on les a achetés, la possibilité de remettre la matière compostable là où elle suivra le chemin d'un traitement correct : *bon compost* après avoir si possible fourni du *bio-gaz* par la fermentation qui mature le compost. C'est le seul, le vrai BCBG ! Et BF, bien fermenté ! Là, les responsables de la recherche sur le sol et sur les fermentations pourraient les conseiller avec ATAC, une Assistance technique à l'agriculture et aux communes pour la

production de gaz biologique et la régénération des sols.

Quant à la réussite de l'opération, on ne peut que souhaiter qu'elle soit le résultat de fructueux dialogues entre les autorités, les consommateurs, les défenseurs de l'environnement et la recherche à l'EPFL, avec la participation décisive des différents moyens d'informations.

## 4. Un urbanisme sans poubelles

Dans la nuit, tous les chats sont gris, mais par beau temps, il n'y a presque plus de chat gris, et même les poubelles peuvent être jolies ! Mais par temps gris ou de pluie, c'est franchement laid, et en cas de gel sur la pluie, les sacs se soudent au trottoir ; gardez-vous bien de tirer pour les soulever ! Il y a aussi les jours où le vent, les chiens et les corbeaux s'en mêlent !

En finir avec la poubelle, c'est un bon pas en avant vers l'hygiène et l'esthétique de la ville. C'est aussi renoncer à la corvée de poubelle deux fois par semaine. C'est aussi la fin des derniers dévaloirs et de la batterie de conteneurs que le concierge n'aura plus à mettre sur la rue.

C'est aussi la fin des embarras de camions de voirie faisant dix arrêts dans une petite rue. C'est aussi une grande économie pour la commune : cinq à dix fois moins de temps de camions en tournée, ne plus s'occuper du verre et du papier, en finir avec l'encombrant plastique, s'occuper de compost, éventuellement avec digesteur à bio-gaz, et vendre du compost de qualité garantie. Enfin et surtout, c'est le grand pas vers la fin de l'incinération, cette forme de chambre à gaz généralisée, cet inutile

coup de poignard dans le dos des forêts ! Alors pensons à présenter ces groupes de conteneurs, d'abord un conteneur pour les déchets à composter et un pour les déchets perdus. Et puis un petit conteneur pour l'huile usée, un pour les petits objets de métal, les plus grands continuant à faire l'objet des collectes de déchets encombrants, une ou deux fois par mois, mais auprès des batteries de conteneurs, pour ne pas recommencer à encombrer les rues et y faire stationner les camions.

Il faudra aussi songer à dissimuler ces batteries de récipients derrière des thuyas ou autres arbustes, ou dans de petits abris qui feront partie du nouveau mobilier urbain, du même genre que les chapelles de ciment qui abritent les conteneurs en campagne, au débouché des chemins vicinaux qui mènent aux fermes isolées.

Ce sera un travail de conception et de réalisation pour les artistes, si l'on veut donner à la ville une respiration colorée et souriante. Et même les enfants des écoles y ont participé, souvent mieux informés et plus convaincus et pratiques que les adultes !

Finalement, l'imagination des services de voirie est sollicitée, parce qu'il s'agit d'une rénovation de la voirie urbaine que l'on propose. Le concours d'idées est ouvert, pourquoi l'association romande ne tiendrait-elle pas la vedette ?

### Adresse de l'auteur :

Jean-Jacques Sauer,  
collaborateur scientifique IREC-EPFL  
Av. de l'Eglise-Anglaise 12  
1006 Lausanne



Un cycle intempestif et superflu.